

RESILIATION BAIL EMPHYTEOTIQUE ET ACQUISITION A LA
COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE
PARCELLE CADASTREE SECTION AS N°467

Monsieur Claude WADOUX, fait part au Conseil que :

Par actes en date des 26 octobre 1995 et 14 novembre 1996, la Communauté Urbaine de Dunkerque a donné à bail emphytéotique à la commune, deux parcelles de terrain devenues la parcelle cadastrée section AS n°467 en vue d'implanter une station centrale du réseau de télédistribution.

Au vu du projet de vente des câbles de communication électronique et des équipements du réseau d'initiative publique approuvé par le Conseil Municipal du 23 juin 2023, il convient d'officialiser le transfert de propriété de la parcelle cadastrée section AS n°467 au profit de la Commune.

Dans ce contexte, il est donc proposé au Conseil d'approuver d'une part, la résiliation du bail emphytéotique conclu avec la Communauté Urbaine de Dunkerque et d'autre part, l'acquisition, auprès de la Communauté Urbaine de Dunkerque et à titre gratuit, de la parcelle cadastrée section AS n°467 d'une superficie de 1 782 m².

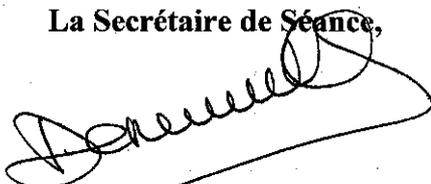
La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve d'une part, la résiliation du bail emphytéotique conclu avec la Communauté Urbaine de Dunkerque et d'autre part, l'acquisition, auprès de la Communauté Urbaine de Dunkerque et à titre gratuit, de la parcelle cadastrée section AS n°467 d'une superficie de 1 782 m²
- Sollicite l'exonération fiscale de l'opération au titre de l'Article 1042 du Code Général des Impôts, modifié par l'Article 21 de la Loi de Finances pour 1983 ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces utiles à l'exécution des présentes ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 19 DECEMBRE 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,



Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 22 DEC. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 22 DEC. 2023

Conseil Municipal convoqué le : 13 Décembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 19 DECEMBRE 2023 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h23, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme GENEVET jusqu'à 18h23,

Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEFRUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.